



Chalette  
sur-Loing

# CHALETTE

*Place commune*



MOBILISATION  
**CHALETTE**  
**VILLE MORTE!**  
LE 7 MARS

*Lettre ouverte du maire, page 2*

# LETTRE OUVERTE AUX COMMERÇANTS CHALETTOIS

Solidarité commerçants, travailleurs, retraités  
contre la réforme des retraites et  
l'asphyxie des communes !

Le 16 février dernier, en pleine période de vacances scolaires, nombreux étaient encore les Français à descendre dans la rue pour crier leur rejet de la Réforme des retraites voulue par le gouvernement Macron.

C'était la 5ème mobilisation et pourtant la flamme reste vive et ceci est bien compréhensible car ce projet de réforme est injuste pour la plus grande majorité des salariés et des ouvriers qui travaillent péniblement : que leur promet le gouvernement ? Après les années du « quoi qu'il en coûte » de la période Covid, l'austérité s'impose à nouveau.

Après avoir allongé la durée des annuités de cotisation pour la porter à 43 ans c'est aujourd'hui l'âge de départ à la retraite que le « duo » Macron/Borne souhaite reculer !

**64 % des Français sont contre le projet de réforme des retraites et 72 % soutiennent la mobilisation. Car ils savent que seules les grèves et les manifestations pourront faire entendre leurs voix.**

Personne ne veut quitter son travail à 64 ans, voire plus ! Mais ce gouvernement n'entend pas les cris de la rue et reste figé sur ses positions. Qu'en est-il de la démocratie ?

Ce gouvernement cherche à détruire tous les acquis sociaux issus du programme du Conseil national de la résistance et détricote depuis plus de 30 ans tous les services publics : santé, éducation, sécurité, services publics de proximité !

C'est en faisant peser sur les budgets des collectivités les hausses démesurées des prix de l'énergie, des matières premières, des carburants tout en laissant à la même hauteur les Dotations globales de fonctionnement que reçoivent les collectivités de l'État, que ce dernier achève son travail de sape !

Cette bataille, car il s'agit bien de cela, ne pourra se gagner que dans la **SOLIDARITÉ** !

Aussi, et pour répondre à l'appel de l'intersyndicale **le 7 mars prochain**, j'ai décidé de mettre en place une **journée VILLE MORTE** durant laquelle **l'ensemble des services municipaux seront fermés de 8h30 à 12h15.**

C'est dans ce sens que j'interpelle les commerçants de la Ville de Chalette-sur-Loing pour qu'ils manifestent leur soutien aux salariés et retraités **en baissant le rideau de leur commerce** (même quelques minutes) **le jour du 7 mars à 10h30** au moment où la sirène de la Ville retentira.

**ENSEMBLE, mobilisons-nous pour que le gouvernement comprenne que la détermination de tous les Français est sans faille et EXIGEONS l'annulation de ce projet de réforme des retraites qui est INJUSTE tant au niveau social qu'économique !**

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing



## Sommaire

### 3 Actualité

- Les seniors en pleine forme !
- Une aide financière de la Ville pour la Turquie et la Syrie

### 4 On en parle

- Agglo ou commune ? Comment ça marche ?

### 7 Musique

- Label Trepmp 2023 : 3 soirées de sélections

### 8 Environnement

- Espaces naturels sensibles : un parcours pédagogique

### 9 Pêle-mêle

- Février en images

### 10 Éducation

- Sécurité routière : prévention à l'école

### 11 Sports et loisirs

- Centre aquatique : les ateliers aqua-maternité
- Soirée parisienne pour l'USC foot

### 12 Médiathèque

- Expo, ateliers, animations : comprendre et agir pour le climat
- Les coups de cœur

### 14 Libre expression

### 15 Histoire

- L'instruction à Chalette : les premières écoles

### 16 À l'affiche

### Et aussi

Le cahier central détachable pour afficher le calendrier des manifestations à Chalette et ne rien oublier !



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047  
45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : F. Demaumont  
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard  
Photos : Service com, freepik.com  
Correctrice : N. Bedez  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup  
Villemandeur



Suivez-nous sur les  
réseaux sociaux !

# SPECTACLE/THÉ DANSANT

## LES SENIORS EN PLEINE FORME !



Dans un contexte économique très tendu pour la municipalité qui subit de plein fouet l'augmentation des énergies sans bouclier tarifaire, la Ville a tenu à offrir à ses anciens une après-midi thé dansant / café gourmand au Château-Blanc le dimanche 19 février.

Un moment festif proposé par le SEMURPA\*, animé par Karibbean Events et la troupe Nassuco.

Près de 400 personnes ont pu danser et chanter tout en appréciant les pâtisseries préparées dans la matinée par la cuisine centrale et servies par les élu-e-s !

\* *Service municipal des retraités et personnes âgées.*

## À noter

### SÉISME

#### Une aide financière de la Ville pour la Turquie et la Syrie

M. le maire et la municipalité ont exprimé leur soutien à la population affectée par les événements dramatiques qui ont eu lieu en Syrie et en Turquie le 6 février.

La Ville de Chalette se tient aux côtés du peuple turc en ces temps difficiles et a souhaité se mobiliser.

C'est pourquoi le maire et les élus ont fait le choix d'attribuer une aide financière de 3 000 € qui sera utile aux deux pays touchés, la Syrie et la Turquie, par l'intermédiaire du Secours populaire.

La municipalité va continuer de proposer son soutien et, bien entendu, participer à la solidarité qui s'organise à destination de la Turquie en lien étroit avec les relais associatifs locaux.

M. le maire renouvelle ses pensées aux blessés, à ceux qui sont dans la difficulté et bien sûr à toutes les personnes en deuil après ces deux gros séismes.



# AGGLO OU COMMUNE ? COMMENT ÇA MARCHE ?



**15** communes  
**62 517** habitants  
**231** km<sup>2</sup>  
**23** ans d'existence

De nombreux domaines d'intervention sont désormais dévolus à l'Agglo

## Pour bien comprendre

Une communauté d'agglomération est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé par la loi de 1999. Elle regroupe plusieurs communes sur un territoire qui doit être d'un seul tenant et sans enclave. Dans la plupart des cas, lors de sa création, elle doit rassembler plus de 50 000 habitants autour d'une ou de plusieurs communes d'au moins 15 000 habitants.

Une communauté d'agglomération a pour but de « conduire un projet commun de développement urbain et d'aménagement du territoire ».

## Châlette dans l'Agglomération

Montargis est le siège de l'Agglomération montargoise. Elle est également la ville la plus peuplée de la communauté

avec près de 15 000 habitants ; Châlette en compte environ 12 600 (3ème ville, derrière Amilly). La moins peuplée est Mormant-sur-Vernisson avec 132 habitants.

## Les compétences

Lorsque l'on parle de « compétences » d'une intercommunalité, on désigne en fait les domaines d'intervention que les communes ont transférés à leur groupement intercommunal.

L'Agglomération compte 35 compétences. Il en existe deux types :

- celles exercées en lieu et place des communes membres comme l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique, l'équilibre social de l'habitat, la collecte et le traitement des déchets, l'eau potable, la voirie, l'assainissement des eaux usées, la politique de la ville ou encore la GEMAPI (Gestion des mi-

lieux aquatiques et prévention des inondations),

- et d'autres compétences telles la politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire, la protection de l'environnement, rivières et canaux, lutte contre l'illettrisme notamment.

## Le conseil communautaire

Le conseil communautaire est composé de 57 membres (président compris) qui délibèrent sur les actions et opérations d'intérêt communautaire. Châlette possède 10 sièges.

M. le maire, Franck Demaumont, est vice-président de l'Agglomération, délégué à l'urbanisme, au foncier et au service Application du droit des sols.



[agglo-montargoise.fr](http://agglo-montargoise.fr)



# PÉTITION CONTRE L'ASPHYXIE DES COMMUNES ET LE DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC

Les augmentations des matières premières, du prix des énergies et des carburants, du point d'indice de la fonction publique impactent les budgets de collectivités territoriales.

Aujourd'hui, la Ville de Chalette **n'est pas en mesure de présenter un budget en équilibre !**

Les élus de la Ville de Chalette/Loing refusent catégoriquement de faire payer aux chalettoises et chalettois une double facture qui se traduiraient par une baisse de la qualité des services publics de proximité.

Pour compléter mon courrier du 26/01/23 que j'ai adressé à Mme la Préfète, représentante de l'Etat dans le département du Loiret et de la Région Centre Val de Loire, nous vous soumettons cette pétition pour :

**Exiger** de l'Etat la mise en place d'un bouclier tarifaire du prix de l'énergie pour les Collectivités Territoriale et leur **accorder** une augmentation significative de leur Dotation Globale de Fonctionnement

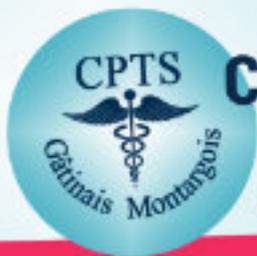


## REFUSONS ENSEMBLE LA MISE A MORT DU SERVICE PUBLIC

Nom	Prénom	Téléphone	Adresse mail	Signature

**Pétition à retourner au Cabinet du Maire – Mairie de Chalette/Loing**  
**Les pétitions collectées seront transmises à la Préfecture de la Région Centre**  
**Val de Loire et du Loiret**





# Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois

*l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire*

## SOINS NON PROGRAMMÉS

**VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.

**VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**

Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.

**VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**

Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

! Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

**VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**



**À PARTIR DU 5 SEPT. 2022**

### CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

# 02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

ne pas jeter sur la voie publique

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois  
en partenariat avec le département du Loiret



# LABEL TREMP 2023

## 3 SOIRÉES DE SÉLECTION



Mais qui pourrait succéder à la formation Pit Grant qui avait remporté haut la main l'édition 2022 du Label Tresp ?

Pour prétendre à ce titre de grand gagnant, 47 formations régionales ont proposé leur candidature pour participer aux 3 prochaines sélections et viser la finale. Les 12 plus talentueuses ont d'ores et déjà été retenues par le jury !

Venez retrouver la fraîcheur et l'énergie de celles et ceux qui, par leur musique, pratiquée en amateur, nous font découvrir toutes formes de sons, d'expressions, d'atmosphères et de styles souvent novateurs et audacieux.

La grande richesse du Label Tresp, c'est aussi sa convivialité et la solidarité entre organisateurs, partenaires, musi-

ciens et surtout un public qui partage avec entrain cette passion de la musique et du spectacle vivant, ce qui fait du Label Tresp un rendez-vous incontournable de véritables amis.

Le lieu reste inchangé, c'est au **Hangar** que tout se passera ! Et bien sûr, comme à l'accoutumée, l'entrée est gratuite. Une petite restauration et buvette vous sont également proposées sur place.

Parking sécurisé.  
Ouverture des portes à 20h30.

Plus d'infos sur [www.labeltresp.fr](http://www.labeltresp.fr) et [www.c21-radiofr](http://www.c21-radiofr)

**La finale aura lieu le 9 septembre.**

### Rendez-vous

#### 18 MARS

- The Gig
- The Nextfloor
- Audio personnage
- Sika

#### 15 AVRIL

- Sadya
- Jihel
- Spirale
- Suzy Cats

#### 13 MAI

- Angeline
- Polymare
- Tartar
- Jartel



Le groupe Pit Grant a remporté l'édition 2022 (photos Alain Fauconnier).



# ESPACES NATURELS SENSIBLES UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE



L'équipe « Environnement » de la Ville : (de gauche à droite) Marie Rasamoely, Peggy Gaboret et Catherine Pépin



“ On part du principe que quand on comprend, on protège ! ”

Ce début d'année marque la concrétisation d'un projet né durant le confinement, porté par Catherine Pépin, responsable du Service environnement, et Peggy Gaboret, animatrice à la Maison de la nature et de l'eau. En effet, vous pouvez dès à présent profiter d'un parcours tout autour des environs du lac de Chalette. On vous explique tout.

## Un ENS, c'est quoi ?

Un ENS, Espace naturel sensible, qui est une labellisation des Départements, permet de mettre en avant la chance de posséder de tels espaces sur un territoire. Ce titre d'ENS est donné à vie, mais le Département aide financièrement pour une durée de 5 ans.

Le territoire délimité regroupe deux sites déjà existants, les Prés blancs et le Grand Rozeau. « La Ville s'était déjà préoccupée d'offrir à ses habitants des espaces naturels à l'intérieur de l'urbanisation et, en même temps, on voulait préserver des zones humides, surtout aujourd'hui avec les problèmes de crues. C'est tellement important d'avoir une

éponge au milieu de la ville pour éviter des dégâts sur les habitations ! » nous explique Catherine.

L'ENS permet aussi de réaliser des inventaires sur la richesse de la biodiversité présente, faune et flore. De nombreux oiseaux sont présents au bord du lac et lors des sorties en famille, nous sommes tentés de les nourrir avec du pain. Pourtant, c'est dangereux pour eux et pour la propreté des lieux. En effet, le pain est toxique pour les oiseaux, et lorsqu'ils n'ont plus faim, les morceaux restants favorisent le développement de bactéries. Pour un lac plus propre et des oiseaux en bonne santé, apportez-leur plutôt des épluchures de légumes ! Autour du lac, des panneaux sont là pour vous le rappeler.

## Un nouveau parcours à découvrir

12 panneaux (notés de A à L) et 15 QR codes ont été installés le long du parcours qui relie les deux sites, vous permettant de découvrir et apprendre davantage sur la nature qui vous entoure.

Catherine nous confie : « Peggy et moi, nous souhaitons faire découvrir la richesse des lieux de façon ludique et pédagogique ; donc on a travaillé sur la création de panneaux, expliquant par exemple le fonctionnement des arbres, le développement des insectes, les oiseaux du lac. On part du principe que quand on comprend, on protège ».

Les QR codes vous permettent de consulter des informations complémentaires sur les lieux et ce qu'ils abritent. Ces informations seront actualisées de façon régulière ; pensez à les scanner !

## Le mot de l'élue

Le site, réparti sur une quarantaine d'hectares, est accueilli avec joie et fierté par la municipalité comme en témoigne l'élue à l'environnement, Marie Rasamoely : « Le projet est magnifique, l'environnement est vraiment une politique de la Ville, au même titre que la culture ou le sport. C'est une manière de donner aux habitants la possibilité de jouir d'un si bel endroit ».

# FÉVRIER EN IMAGES

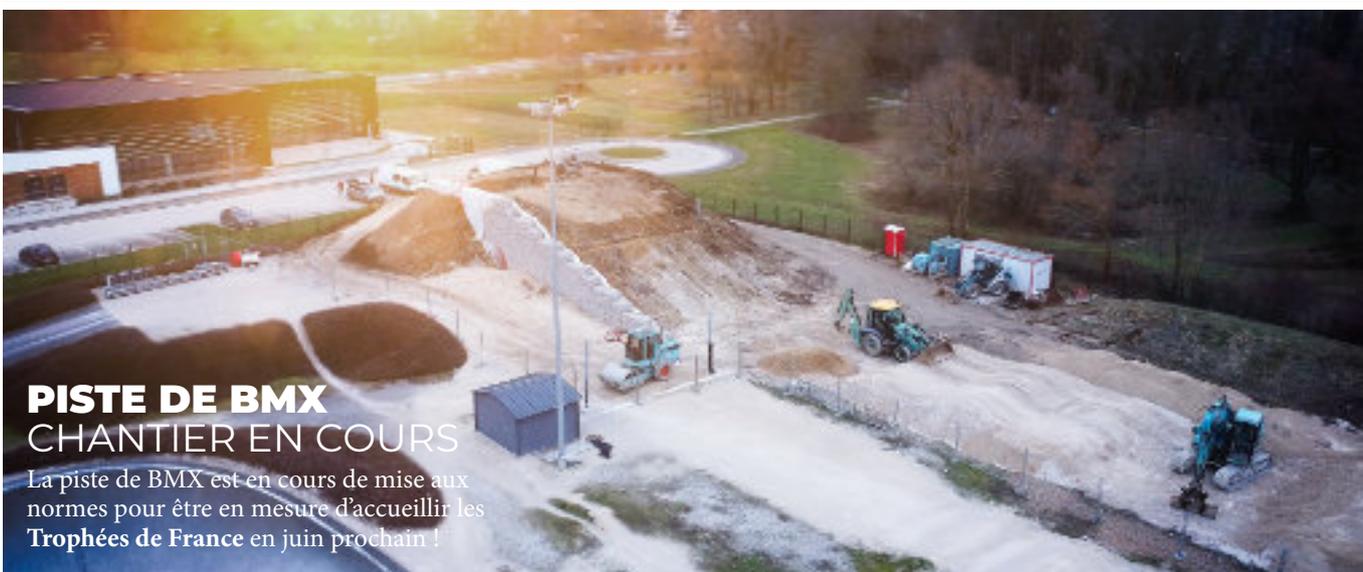
## TOUS ENSEMBLE ! POUR NOS RETRAITES

Les journées d'action se succèdent et la mobilisation ne faiblit pas. Avec le soutien total des élus-e-s de Chalette, bien sûr !



## CARNAVAL À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Plus d'une centaine d'enfants de l'accueil de loisirs Aragon ont fabriqué leur déguisement puis ont défilé autour de la place Jean-Jaurès le 24 février



## PISTE DE BMX CHANTIER EN COURS

La piste de BMX est en cours de mise aux normes pour être en mesure d'accueillir les Trophées de France en juin prochain !

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÉVENTION À L'ÉCOLE



Il s'agit de sensibiliser les jeunes mais aussi de créer une proximité !

Jeudi 9 février, des élèves de CM1 de l'école Camille-Claudiel assistaient à un cours de prévention à la sécurité routière, présenté par Armelle, policière municipale. L'occasion d'inculquer et de réviser les bons comportements sur la route, à vélo comme à pied.

## Un dispositif pour tous les niveaux

Toutes les écoles élémentaires chalettoises sont concernées par le dispositif qui se répartit en plusieurs sessions sur plusieurs jours. Ces sessions sont différentes selon les niveaux, qui vont du CP jusqu'au CM2, classe dans laquelle est délivré un petit diplôme à la suite des interventions. « On présente aux élèves des situations routières via des logiciels qui nous sont fournis par différentes assurances. Là, par exemple, c'est Groupama, mais nous avons différents partenariats avec d'autres groupes » précise Armelle. Le temps d'apprentissage et d'échange est de 3 heures par classe, ce qui représente 22 journées complètes pour les agents de la police municipale, réparties du 19 janvier au 23 mars. À chaque niveau son sujet. Pour les CP on parle de l'enfant passager de voiture et de l'enfant piéton. Les CM1 sont aussi sensibilisés à la question du vélo et aux règles de priorité et de signalisation ga-

rantissant la sécurité de tous. Au printemps, les CM2 sont concernés par une séance pratique de maniabilité du vélo d'environ une heure et demie.

## Des sujets de sécurité essentiels

Lola est enseignante du niveau CM1 et aujourd'hui elle encadrerait avec ses collègues une trentaine d'élèves, soit l'équivalent de 2 classes du niveau CM1. Pour elle, « ce sont des sujets qu'ils peuvent tout à fait comprendre, des situations où ils sont piétons, à vélo ou à trottinette, et comme ils les utilisent beaucoup c'est important. De même que pour les informations sur les passagers, ça les concerne directement ». La séance de prévention s'est déroulée en trois parties : « il y a eu un premier temps où ils regardent un logiciel, avec des vidéos où la policière intervient à chaque fois en apportant des précisions au visionnage des images et en répondant aux questions des enfants ; ensuite, il y a des petits exercices puis le questionnaire avec une correction ».

## Le mot de l'élue

Jamal Malghi, élu à la jeunesse et à la sécurité, était présent lors de cet après-midi. « L'intérêt de faire intervenir la po-

lice municipale sur la sécurité routière dans les classes, c'est de sensibiliser les jeunes dès le plus jeune âge, mais c'est aussi l'occasion de créer cette proximité entre les agents et les jeunes. Ils ont ensuite l'habitude de les voir, ils les connaissent. Donc, une fois dans la rue, le fait d'avoir déjà un contact préétabli, c'est très important » nous explique Jamal. Il poursuit : « prochainement, nous allons nous attaquer à une autre tranche d'âge qui est l'adolescence puisqu'on va organiser des interventions dans des collèges avec deux policiers municipaux qui ont travaillé sur des sujets tels que les addictions, les incivilités ou encore la violence ».



Jamal Malghi, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à la démocratie participative

# CENTRE AQUATIQUE LES ATELIERS AQUA-MATERNITÉ



Edith, la sage-femme, est aux petits soins pour les futures mamans !

Ça permet de sécréter l'hormone du bonheur, qui est transmise au bébé !

Dès son ouverture, le centre aquatique Claude-Blin proposait les activités déjà présentes à la piscine Auguste-Delaune, à savoir bébés nageurs, jardin aquatique ou encore les clubs des Palmeurs du Gâtinais et de La palme chalettoise. Mais très rapidement l'équipe en place a souhaité étoffer l'offre de ses activités. C'est ainsi que depuis fin 2022, l'aqua-maternité, l'aquagym, l'aqua-fitness ou encore l'école de natation ont vu le jour. Chalette Place Commune propose de vous faire découvrir ces nouveautés. Pour ce mois de mars, place à l'aqua-maternité. Et pour cela, CPC a rencontré la sage-femme qui propose cette activité, Édith Chapeau.

**CPC - Quel est l'apport de l'aqua-maternité ?**

**Édith Chapeau** - L'aqua-maternité est quelque chose de très important qui peut être utile aux futures mamans ; cela leur permet de se préparer pour l'accouchement, pour le jour J. L'activité

peut débuter dès le quatrième mois de grossesse et aller jusqu'au terme. Les exercices permettent également de sécréter de l'endorphine, l'hormone du bonheur, laquelle va être transmise à leur bébé.

**CPC - Comment se passe un cours ?**

**Édith Chapeau** - Il se divise en plusieurs parties. Il y a déjà, dans un premier temps, de l'aquagym prénatale dans le grand bain. Cela permet de travailler plein de petites choses qui sont en rapport avec les petits maux de la grossesse. Nous travaillons tout le corps, beaucoup les jambes, pour un travail global musculaire avec des exercices bien sûr adaptés. On travaille le retour veineux, le drainage lymphatique, la circulation sanguine ainsi que des postures pour l'accouchement. Et ensuite, dans le petit bassin, après avoir en quelque sorte transpiré, place à la relaxation avec des exercices qui sont basés sur l'haptonomie, la sophrologie, le

yoga prénatal ou encore le watsu. Nous faisons également de nombreux exercices de respiration, inspiration, expiration, apnée. Cela permet aux futures mamans de se préparer, d'anticiper les contractions au moment de l'accouchement.

**CPC - Effectuer ces exercices dans l'eau prépare mieux les futures mamans que si elles faisaient ce même type d'exercice en extérieur ?**

**Édith Chapeau** - Le fait d'être en apesanteur dans ce milieu aquatique, qui est drainant et apaisant, permet de faire des exercices que l'on ne pourrait pas faire à l'extérieur. L'eau est vraiment quelque chose de très enrichissant pour les futures mamans.



Le vendredi  
de 18h45 à 19h45  
**02 38 16 39 73**

## SOIRÉE PARISIENNE POUR L'USC FOOT

Le 21 février dernier, après une balade en bateau-mouche, une dizaine de jeunes U11 de l'USC ont assisté à la grande soirée de Ligue des Champions sur Canal+ où il ont pu apercevoir les ex-olympiens Didier Drogba et Samir Nasri.



# EXPO, ATELIERS, ANIMATIONS COMPRENDRE ET AGIR POUR LE CLIMAT



Thomas présente son nichoir à mésanges



L'exposition sur le réchauffement climatique a captivé les visiteurs de tous les âges



“ Il faut agir sans attendre pour laisser une planète viable à nos enfants ! ”

Retour sur le « mois du réchauffement climatique et de la biodiversité » qui s'est tenu du 14 au 25 février à la médiathèque, avec des animations proposées notamment par Loiret Nature Environnement.

## Ateliers et conférences

L'animation « le changement climatique, une réalité » a été suivie par une douzaine de personnes et menée par Céline, éducatrice à l'environnement de l'association Loiret Nature Environnement. L'activité démarre par un quiz abordant différents sujets comme la distinction entre météo et climat, ou encore les éléments pris en compte lorsqu'on cherche à prévoir le temps dans les prochains jours.

Puis un atelier est proposé avec quatre thématiques et autant de groupes formés : les glaciologues, les climatologues, les agriculteurs et les chasseurs de tornade. Chacun doit répondre aux questions à l'aide des documents fournis afin de définir, comprendre et présenter le phénomène. Des informations percutantes et des remises en question de notre consommation sont tirées de

ces éléments. Saviez-vous que produire un kilo de viande, c'est 15 415 litres d'eau utilisés ? De quoi nous inviter à réfléchir sur nos pratiques.

## Fresque sur le climat

Un atelier « fresque du climat » a été proposé par Catherine et Peggy de la Maison de la nature et de l'eau, permettant aux petits comme aux grands de venir peindre ce que le changement climatique leur évoque.

Sur une bande de papier de plus de 10 mètres, une vingtaine de personnes de toutes les générations se sont attelées à la réalisation de l'œuvre.

## Nichoirs à oiseaux

L'animation de construction de nichoirs a beaucoup plu puisque vous avez été nombreux à venir en confectionner et, surtout, apprendre comment les positionner ! C'est Thomas, animateur naturaliste à l'association Loiret Nature Environnement, qui est venu transmettre les bonnes pratiques. En voici quelques-unes : un nichoir se place à une hauteur entre 2 et 4 mètres, à l'abri de la pluie et de la lumière directe, de préférence sur un arbre sans mousse car l'humidité

viendrait grignoter le bois du nichoir. Il ne faut rien mettre dedans, c'est l'oiseau qui apporte ses propres matériaux naturels. Les oiseaux aiment la tranquillité ; il est recommandé de ne pas s'approcher trop près du nid pour voir les oisillons et de mettre le nichoir le plus éloigné possible de la route ou de toute autre source de bruit important.

## Quiz

Le 4ème jour, c'est un grand jeu quiz qui vous était proposé et dès le lendemain – et ce pour une durée d'une semaine – un « escape game » sur le thème du réchauffement climatique était à disposition pour les intéressés. De quoi apprendre tout en s'amusant.

Tout au long de ces deux semaines, une exposition présentée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) était également disponible dans les allées de la médiathèque, à destination des plus âgés comme des plus jeunes, sans oublier de nombreux ouvrages pour compléter ses connaissances en matière de biodiversité !

# COUPS DE CŒUR



## Ludothèque

### SKYJO

Skyjo est un jeu de cartes simple et rapide dont l'objectif des joueurs est d'obtenir le plus petit score à la fin de la partie qui se joue en plusieurs manches.



Jeu addictif et très familial.

À partir de 8 ans ; de 2 à 8 joueurs ; 30 min.

### CHOP CHOP

Le chat veut manger les souris et les souris veulent manger les fromages... Qui du chat ou des souris va mettre le plus de bazar sur le plateau ? Jeu coopératif.



À partir de 6 ans ; de 2 à 5 joueurs ; 30 min.

## Rendez-vous

### ANIMATIONS

- **Petits lecteurs**  
Découverte du livre à partir de 3 ans  
Samedi 4 mars · 15h30
- **Bébés lecteurs**  
Découverte du livre jusqu'à 3 ans  
Samedi 25 mars · 10h30
- **Après-midi ludique seniors**  
Jeudi 6 avril · 14h-16h

### FORMATIONS

#### Espace numérique

- **Montage vidéo sur Shotcut**  
Tout public  
Jeudi 9 mars · 9h45-11h30  
Samedi 11 mars · 9h45-11h30
- **Gestion des mots de passe**  
Initiation tout public  
Jeudi 16 mars · 9h45-11h30  
Samedi 18 mars · 9h45-11h30
- **Stockage en ligne Google drive**  
Tout public  
Jeudi 23 mars · 9h45-11h30  
Samedi 25 mars · 9h45-11h30

Les animations et formations proposées par la médiathèque, la ludothèque et l'espace numérique sont gratuites.

### Album jeunesse

#### Chercher le bonheur

Peggy Nille

Dans une petite colonie de pingouins, l'un d'entre eux décide de partir seul à l'aventure, à la recherche du bonheur. Mais le bonheur, qu'est-ce que c'est ? Comment et où le trouver ? À travers une série de questions que le jeune pingouin se pose sur les petits riens de la vie et le quotidien, il nous entraîne de page en page dans sa quête, pour mieux nous éclairer sur cette émotion. Avec des questionnements simples, à hauteur d'enfant, comme le plaisir de manger ou le temps passé avec ses proches, la plume et le crayon de Peggy Nille mènent à réfléchir, sans donner de leçon, pour une première approche concrète, ludique et poétique de la philosophie.

### Documentaire adulte

#### Les fossoyeurs

Victor Castanet

Trois ans d'investigations, 250 témoins, le courage d'une poignée de lanceurs d'alerte, des dizaines de documents explosifs, plusieurs personnalités impliquées...

Voici une plongée inquiétante dans les secrets du groupe Orpéa, leader mondial des Ehpad et des cliniques. Truffé de révélations spectaculaires, ce récit haletant et émouvant met au jour de multiples dérives et révèle un vaste réseau d'influence, bien loin du dévouement des équipes d'aidants et de soignants, majoritairement attachées au soutien des plus fragiles. Personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, acrobates comptables, argent public dilapidé... Nous sommes tous concernés. Très bien écrit et empli de suspense, cet essai se dévore chapitre après chapitre comme un polar. Un polar malheureusement bien réel...

### Roman adulte

#### L'heure des femmes

Adèle Bréau

Ce portrait de Ménie Grégoire par sa petite-fille est un témoignage d'une époque où les femmes n'avaient encore que peu de droits sur leur corps comme sur le reste. « L'heure des femmes », c'est le milieu d'après-midi : les maris sont au travail, les enfants à l'école. L'oreille attentive, elles prennent le temps d'écouter l'émission dans laquelle elles sont enfin entendues, enfin considérées...

### Album jeunesse

#### Nick et Vera

Peter Sis

Peter Sis rend hommage à un héros de la Seconde Guerre mondiale, l'Anglais Nicholas Winton (1909-2015). Celui-ci aida des enfants à fuir la menace nazie et permit à plusieurs centaines de réfugiés tchécoslovaques de rejoindre l'Angleterre. Il leur trouva des papiers et des familles d'accueil. Winton ne parla jamais de cette histoire, qui finit malgré tout par ressurgir, ce qui lui valut des prix et distinctions comme il est indiqué dans les dernières pages de l'album.

### Roman adulte

#### Monsieur Sénégal

Antoine Rault

On les appelle les « tirailleurs sénégalais » et pourtant Amadou Lo, vingt ans, n'est ni l'un ni l'autre. Tirailleur, il ne l'est plus et Sénégalais, il ne l'a jamais été. Il rêve de retourner dans sa Guinée natale où, pense-t-il, l'attend sa famille. Mais peut-il vraiment choisir son destin ?

Un vrai coup de cœur pour ce roman puissant et sensible qui explore les thèmes toujours actuels de l'identité, du racisme, de l'intégration et de l'émancipation.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu.e.s communistes, républicains et citoyens

*anne.pascaud@ville-chalette.fr*

Tissu vivant de la planète, la biodiversité représente la variété des formes de vie sur terre et les interactions se produisant entre micro-organismes, végétaux, animaux et milieu où ils vivent. Essentielle au développement des écosystèmes, elle augmente la stabilité, l'adaptabilité de la biosphère face aux modifications des conditions environnementales.

Biodiversité et écosystèmes sains sont indispensables à la vie humaine, fournissant des ressources et des services écosystémiques essentiels, soutenant des activités économiques (agriculture, sylviculture, pêche, tourisme). Des écosystèmes en bon état procurent de nombreux bénéfices : purification de l'eau, fertilité des sols, végétaux, stockage de carbone, fourniture de matières premières et d'énergies, protection contre l'érosion ou les inondations.

La destruction et la fragmentation des milieux naturels sont surtout liées à l'urbanisation, au développement des infrastructures, à la surexploitation sauvage d'espèces (surpêche, déforestation, braconnage), à la pollution des sols, rivières, eau, air.

Préserveons l'équilibre fragile des écosystèmes en limitant les effets de l'activité humaine sur les animaux et les végétaux. Offrons, à l'échelle de Chalette, une protection à tout l'écosystème vivant sur notre territoire, en adoptant des pratiques d'entretien naturelles et des techniques alternatives pour protéger la biodiversité et pratiquer une gestion écologique de notre jardin.

**Appliquons les éco-gestes et mettons le cœur à l'ouvrage !**

## Élu.e.s socialistes

*christophe.rambaud@ville-chalette.fr*

### Un dialogue social archaïque

Le dialogue social en France semble au point mort, le Gouvernement actuel en est le premier responsable.

C'est en période de crise que nous devons nous serrer les coudes, être solidaires et surtout ne pas abandonner nos idées communes. Néanmoins, le Gouvernement a décidé de ne pas s'encombrer avec les règles les plus élémentaires du dialogue social et de proposer, pardon, « imposer » est plus réaliste, une réforme des retraites largement rejetée par l'ensemble de l'opinion publique française.

Le Gouvernement n'a rien appris de la crise sanitaire ; pourtant nous pouvons trouver des solutions collectivement aux grands défis qui nous attendent dans le futur. Une réforme si structurelle que la réforme des retraites doit se mener collectivement, en associant tous les acteurs et en faisant émerger un large consensus dans l'intérêt suprême des Français ; nous en sommes bien loin aujourd'hui...

## Un nouvel élan pour Chalette

*cyril.faure@ville-chalette.fr*

La majorité évoque depuis plus d'un mois l'impossibilité de rendre le budget en équilibre dans le délai imparti, ce qui pourrait conduire à une mise sous tutelle de l'État. C'est bien la fin de la fameuse expression de bonne gestion de père de famille que l'on entend à chaque budget. Paradoxalement c'est notre groupe qui doit rassurer les très nombreux habitants inquiets de l'état des finances de la Ville. Chalette possède encore des leviers fonciers qui doivent permettre de rendre le budget en équilibre dans les délais mais, comme nous le rappelons à chaque budget, nous devons trouver de nouvelles ressources si nous voulons garder nos services publics. Enfin, une solution doit être trouvée au niveau national pour fixer le prix de l'énergie.

## Changement de cap pour Chalette

*farah.loiseau@ville-chalette.fr*

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour affronter ensemble les difficultés financières de notre commune. Vous connaissez mon engagement pour la démocratie participative qui est l'objectif principal de mes mandats électifs. J'appelle donc les Chalettoises et les Chalettois à se mobiliser et à participer au débat. Nous devons trouver des solutions ensemble afin de ne pas voter le budget en déséquilibre. La fracture sociale gronde dans notre pays. Je suis partisane d'une politique de proximité pour et avec tous les Chalettois. Ensemble nous pourrions continuer ce processus d'intelligence collective pour faire vivre notre démocratie locale. Vous pourrez nous retrouver le 10 mars pour un débat sur le budget ainsi que d'autres dates qui vous seront proposées pour de futurs échanges.

## France insoumise

*alexis.christodoulou@ville-chalette.fr*

Moins d'un tiers des 18-24 ans est scolarisé dans le Montargois. Ce chiffre reflète la dure réalité que subit notre jeunesse : en l'absence de formation supérieure, elle est soit obligée d'entrer prématurément sur le marché du travail, soit de partir ailleurs pour poursuivre ses études. Mais, toutes les familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants étudier ailleurs. D'où la nécessité d'ouvrir une antenne universitaire dans le Montargois. L'ancienne caserne Gudin pourrait être reconvertie en lieu de formation, comme ce fut le cas de l'ex-caserne d'Albi transformée en 1995 en campus. Cela permettrait de démocratiser l'enseignement supérieur et redynamiser l'économie locale (consommation des étudiants, installations des diplômés...).

## Ensemble, écologistes et solidaires

*kasim.balaban@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

# L'INSTRUCTION À CHALETTE LES PREMIÈRES ÉCOLES

Avant les lois de Jules Ferry (1881-1882), l'école reçoit la plupart des enfants scolarisables. Mais les classes sont pléthoriques, il y a encore trop de maîtres incompetents. Surtout, les lieux de la scolarité (souvent, on n'ose pas les appeler « écoles ») laissent tant à désirer que cet enseignement reste largement inefficace.

## La première école de Chalette

Sa construction a été décidée après la loi Guizot de 1883. Elle se situe au 3, place de la République. De part et d'autre d'un couloir central sont disposées quatre pièces. Celles de droite, servent de mairie et les deux autres sont réservées à la classe. Au fond du couloir, un escalier monte aux appartements de l'instituteur et d'un employé communal.

Revenons donc aux deux pièces école. Leur superficie est de 30,5 m<sup>2</sup>. Il est fort possible qu'à l'époque elles ne fassent qu'une classe d'un seul tenant puisqu'il n'y a qu'un instituteur ! C'est dans ce local réduit que s'entassent, en 1855, 40 élèves !

Le 12 août, l'inspecteur des écoles fait un rapport : il y a urgence à agrandir la maison, car les conditions de travail des enfants sont proprement scandaleuses. Et encore, heureusement, faute de communication avec Vésines (la passerelle n'est pas encore construite), l'usine de Langlée, qui a repris son activité, n'a encore donné aucun élève au Bourg ! L'inspecteur propose donc de reporter le couloir dans les pièces de la mairie et d'agrandir la partie réservée à l'école.

Le Conseil refuse cette solution, arrête un autre projet, celui de construire sur la façade nord de l'école un appentis qui amènerait la largeur de la salle à 2,28m. Il prévoit une dépense de 800 à 900 F

pour 1856, et s'adresse à M. Pichon, entrepreneur à Cepoy, pour réaliser les travaux.

Ceux-ci ne seront réalisés que début 1857. En attendant, la Municipalité loue une salle de danse (probablement celle dénommée ultérieurement salle Anne-Frank, ancienne salle municipale au 61, rue Lazare-Carnot) pendant 57 jours pour permettre à l'instituteur d'assurer ses cours.

À cette première transformation s'ajouteront d'autres. À la demande des familles, le Conseil fait clore par une palissade en bois la cour située derrière le bâtiment. Le carrelage de la salle de classe étant défectueux, il est remplacé en 1858 par un parquet en sapin. Ce travail est effectué par M. Ressort, maître charpentier à Montargis. En 1863, M. Houzeau, maçon à Cepoy, construit une cave surmontée d'un local dans la cour de l'école. Cette bâtisse est nécessaire pour abriter les paniers de déjeuner des enfants de Vésines qui arrivent à présent nombreux, profitant de la récente construction de la passerelle.

Les murs ne suffisent pas ; il faut aussi penser au mobilier. Les pupitres attachés aux bancs en bois sont vendus au mètre et l'on constate que la Commune commande pour 40 mètres de mobilier scolaire, à 10 F le mètre, à un artisan local. Le Conseil dote l'école d'un globe terrestre « Levasseur », nouveauté en 1874. Enfin, il s'occupe de la bibliothèque scolaire et vote chaque année un crédit de 50 F pour la distribution des prix.

Dans un prochain numéro, nous nous intéresserons à la scolarisation des filles !

(Source : écrits d'Anne-Marie Pasquet)

À suivre.

## État-civil



### Naissances

- Zalekha ABDULZAI
- Haby DEH
- Alassane DEH
- Aminata THIAM
- Taqwa JABARKHIL



### Mariages

- Feyza ÖZTÜRK et Hasan DONAT



### Décès

- Michel VERSTAEBEL
- Juan ARROYO-MIRADO
- Alexandre ALLIES
- Raif BAYRAKLI
- Joseph SÉBRIÉ
- Jeanine ALLEE (KASPRZYCKI)



STAGE DE PRINTEMPS  
**BOUGE ADOS**  
DU 17 AU 21 AVRIL

**Un programme d'activités ludiques et sportives pour les 10-12 ans** pendant les vacances de Printemps du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Tarif selon quotient familial. 16 places.

**Inscriptions du 7 au 31 mars au Service des sports**  
Maison des associations  
32, rue Claude-Debussy  
02 38 07 12 94  
02 38 98 20 80



## REPAS BARBECUE SAM 1<sup>er</sup> AVRIL 2023

À la résidence Jacques-Duclos, animé par les Mauvais Garçons.

Inscriptions : 02 38 93 63 03

**LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE**  
**VENDREDI 17 MARS 2023**  
 UNE SORTÉE AGRICOLE

13H - MÉDIATHÈQUE DE CHALETTE / MAISON DES ASSOCIATIONS  
 PROJECTION ET DÉBAT  
 DE 9H À 12H30 - 13H30 - 15H30 - 17H30 - 19H30

15H - MÉDIATHÈQUE D'ANILLY / AUDITORIUM  
 PROJECTION ET DÉBAT  
 DE 9H À 12H30 - 13H30 - 15H30 - 17H30 - 19H30

À PARTIR DE 10 ANS  
 BILLET : 2,00 € (TOUT PUBLIC)  
 www.lafeteducourt.com

**LES COLLECTES DE DÉCHETS DU**  
*Conseil municipal des enfants*

Les élu-e-s du Conseil municipal des enfants de Chalette vous invitent chaque premier samedi de mois à les rejoindre pour une collecte de déchets dans les quartiers de la ville.

**Samedi 8 avril**  
 10h-12h  
 Parking de l'ancien collège Paul-Éluard

**FITNESS JAUNE**  
 Dimanche 12 mars de 10h30 à 12h  
 Gymnase de la Tour à Chalette

Pré-inscription obligatoire avant le 10/03/23  
 02 38 07 24 90

**ATELIER PLIAGE**  
**SAMEDI 11 MARS • 15H**  
 ANIMATION GRATUITE PROPOSÉE PAR LES AES

**Musée d'école FERNAND BOUTTET**

1, rue Gambetta  
 45120 Chalette-sur-Loing  
 02 38 89 59 48  
 06 76 21 79 91  
 olivier.pey@ville-chalette.fr

**Chalette sur-Loing**

Moins de 2h et 10h  
 Lac de Chalette-sur-Loing

**R'ENDOMÉTRIOSE**  
**19/03/23**  
 PARCOURS de 8km et 12km

**MARCHÉ DU TERROIR**  
**DIM 2 AVRIL**  
 De 8h à 13h · Place Jean-Jaurès

**SAMEDI 18 MARS • 16h30**  
**MERCREDI 22 MARS • 10h30**  
 Pour les petits de 18 mois à 4 ans · Sur inscription

**PATTE RACONTE**

Comptes, comptines et marionnettes avec **Pattye** à l'occasion de la Semaine de la petite enfance.

**HISTOIRES au fil de l'eau**

**Médiathèque de Chalette-sur-Loing**  
 1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing  
 02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc



**MERCREDI 5 AVRIL**  
 16H · GRATUIT

**La vie de château / contes**  
 racontés par la Compagnie **Chimère & Mélusine**

Des histoires pour les petits et les grands !

**Médiathèque de Chalette-sur-Loing**  
 1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing  
 02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

